

# Procès BDS à Perpignan le 23 novembre 2012

*Collectif 66 Paix et Justice en Palestine /*

*Comité de soutien à Yamina, Jeanne et Bernard*

**EXIGEONS LA RELAXE**

**DE YAMINA, JEANNE ET BERNARD !**

Jeanne, Yamina et Bernard seront jugés au Palais de Justice de Perpignan le vendredi 23 novembre 2012. Militants pour les droits du peuple palestinien, militants pacifistes et antiracistes, ils sont accusés d'incitation à la discrimination et à la haine raciale, et encourent une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Les faits qui leurs sont reprochés : avoir distribué un tract d'information aux clients d'un grand magasin, appelant à boycotter les produits issus des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, et illégalement commercialisés par l'Etat d'Israël. Pour mener cette action citoyenne pacifique, une quarantaine de militants avaient répondu avec eux à l'appel d'une quarantaine d'organisations (associations, syndicats, partis de gauche) du « Collectif 66 Paix et Justice en Palestine » de Perpignan. Ils exigeaient ainsi d'une même voix le respect du droit international et le respect des droits humains fondamentaux, bafoués par l'occupation militaire et la colonisation israéliennes, illégales et d'une violence extrême.

Cette accusation est en réalité le fruit d'une manipulation indigne datant du gouvernement de N. Sarkozy, en réponse au développement de la campagne unitaire nationale et internationale « Boycott,

**Désinvestissement, Sanctions » initiée à la demande de la société civile palestinienne. La « circulaire Alliot-Marie », à l'origine de ces poursuites judiciaires, vise, en tentant de les criminaliser, à museler des actions citoyennes et non-violentes contre l'impunité d'un Etat, Israël, qui viole en permanence le droit international.**

**Nous ne pouvons laisser passer une telle attaque contre la liberté d'expression, visant des citoyens et des organisations qui se mobilisent pour exprimer une opinion qui est la leur, dans un esprit de totale adhésion aux valeurs d'antiracisme, de justice et de paix dans le monde. C'est massivement que nous devons nous mobiliser pour manifester notre solidarité à Yamina, Jeanne et Bernard, en participant encore plus nombreux au prochain**

**Rassemblement de soutien vendredi 23 novembre de 7h30 à 18h30 devant le Palais de justice de Perpignan**

**Stand d'information et de restauration sur place. Temps forts : 7h30/12h-14h/17h30**

**Signataires : les Amis du maquis Henri Barbusse ; Les Amis du Monde Diplomatique 66, les Alternatifs30; les amis de la laïcité en Conflent ; Assoc. France-Palestine Solidarité LR- Alès-Cévennes, Béziers, Nîmes, Montpellier, Perpignan ; Assoc. Arabo-Turque de l'Ensoleillée ; Assoc. Musulmane d'Elne ; Assoc. Salam ; ASTI66; ATTAC66 ; BDS France ; CAPJPO-EuroPalestine ; CGT du CHS de Thuir ;CGT du CH du Rouvray (76) ; CGT Educ'action66 ; CIMADE66 ; CIMADE LR ;Cité Plurielle ; CNT66 ; Collectif antiOGM66 ; Collectif des citoyens juifs et arabes de Strasbourg ;Confédération Paysanne11 ; Confédération paysanne66 ; Coup de Soleil des PO ; CMF ; CREF ; Europe Ecologie – les Verts; Expression Musulmane ; les Faucheur-ses Volontaires des PO ; Femmes solidaires ; FSU ; Identité Plurielle ; Initiatives Citoyennes ; ISM France ; JC66 ; Ligue des Droits de l'Homme ; Mouvement de la Paix ; MRAP ; NPA ; NPA Jeunes ; PG30 ; PG 66 ; PCF ; PCF Agly Fenouillèdes ; Pôle Ethique ; Renaissance communiste66 ; Solidarité Féminine ; UD CGT 66; UL CGT Agly Fenouillèdes ; UL CGT Conflent ; Union Juive Française pour la Paix ; Union Syndicale Solidaires...**